

## Sections internationales américaines

# Adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale

NOR : MENE2017976N

Note de service du 10-7-2020

MENJS - DGESCO – C1-3

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur du service inter-académique des examens et concours d'Île-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'histoire-géographie des sections internationales américaines.  
Références : arrêté du 19-5-2020 (JO du 29-5-2020 et BOEN du 4-6-2020).

Dans le cadre des programmes arrêtés le 19 juillet 2019, et en application de l'arrêté du 19 mai 2020 sur le programme d'enseignement d'histoire-géographie conduisant au baccalauréat général option internationale, paru au BOEN du 4 juin 2020, cette note de service présente l'adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale pour les sections américaines. Cette adaptation s'appuie également sur le préambule du programme national, dont la lecture est nécessaire pour mettre en œuvre le programme.

## Histoire

### « Les relations entre les puissances et l'opposition des modèles politiques, des années 1930 à nos jours »

Ce programme vise à montrer comment le monde a été profondément remodelé en moins d'un siècle par les relations entre les puissances et l'affrontement des modèles politiques.

Dans l'entre-deux-guerres, la montée des totalitarismes déstabilise les démocraties ; puis le déchaînement de violence de la seconde guerre mondiale aboutit à l'équilibre conflictuel d'un monde devenu bipolaire, alors même qu'éclatent et disparaissent les empires coloniaux. La guerre froide met face à face deux modèles politiques et deux grandes puissances qui, tout en évitant l'affrontement direct, suscitent ou entretiennent de nombreux conflits armés régionaux. Parallèlement, les sociétés occidentales connaissent de profonds bouleversements : mise en place d'États-providence, entrée dans la société de consommation, etc. Dans l'Europe occidentale, la construction européenne consolide la paix et œuvre à l'ouverture réciproque des économies européennes. Les années 1970-1980 voient naître de multiples dynamiques, économiques, sociales, culturelles et géopolitiques, qui aboutissent, en dernier ressort, à l'effondrement du bloc soviétique et à la fin du monde bipolaire. Depuis les années 1990, conflits et coopérations se développent et s'entrecroisent aux échelles mondiale, européenne et nationale, posant dans de nouveaux domaines la question récurrente des tensions entre intérêts particuliers et intérêt général.

## **Thème 1 - Fragilités des démocraties, totalitarismes et seconde guerre mondiale (1929-1945) (15-17 heures)**

### Chapitre 1. L'impact de la crise de 1929 : déséquilibres économiques et sociaux

Ce chapitre vise à montrer l'impact de la crise économique mondiale sur les sociétés et les équilibres politiques, à court, moyen et long terme.

Après un rapide exposé des causes de la crise par le professeur, on peut mettre en avant :

#### **Objectifs**

- le passage d'une crise américaine à une crise mondiale ;
- l'émergence d'un chômage de masse ;
- l'instabilité politique qui en résulte ;
- l'importance du New Deal et une rapide comparaison avec les politiques adoptées en France.

#### **Points de passage et d'ouverture**

- Les conséquences du krach de Wall Street de 1929 et la Grande Dépression aux États-Unis ;
- Le New Deal de F. D. Roosevelt : principes et exemples d'agences gouvernementales (*alphabet agencies*) ;
- Juin 1936 : les accords Matignon.

### Chapitre 2. Les régimes totalitaires

Ce chapitre vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires (idéologie, formes et degrés d'adhésion, usage de la violence et de la terreur) et leurs conséquences sur l'ordre européen.

#### **Objectifs**

On peut mettre en avant les caractéristiques :

- du régime soviétique ;
- du national-socialisme allemand.
  - 1932-1933 : Holodomor, la grande famine en Ukraine ;
  - 9-10 novembre 1938 : la nuit de Cristal ;
  - 1936-1939 : les interventions étrangères dans la guerre civile espagnole : géopolitique des totalitarismes.

#### **Point de passage et d'ouverture**

### Chapitre 3. La seconde guerre mondiale

Ce chapitre vise à montrer l'étendue et la violence du conflit mondial, à montrer le processus menant au génocide des Juifs d'Europe, et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940.

#### **Objectifs**

On peut mettre en avant :

- un conflit mondial : protagonistes, phases de la guerre et théâtres d'opération ;
- crimes de guerre, violences et crimes de masse, Shoah, génocide des Tsiganes;
- la France dans la guerre : occupation, collaboration, régime de Vichy, Résistance ;
- les États-Unis et la guerre du Pacifique.
  - Juin 1940 en France : continuer ou arrêter la guerre ;
  - L'impact socio-économique de la guerre aux États-Unis : les femmes américaines en guerre ;
  - 29-30 septembre 1941 : le massacre de Babi Yar ;
  - La guerre des États-Unis dans le Pacifique et la bombe atomique (avec un point rapide sur l'internement des Nippo-Américains).

**Points de passage et d'ouverture**

## **Thème 2 - La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (15-17 heures)**

### Chapitre 1. La fin de la seconde guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial

Ce chapitre vise à mettre en parallèle la volonté de création d'un nouvel ordre international et les tensions qui surviennent très tôt entre les deux nouvelles superpuissances (États-Unis et URSS).

On peut mettre en avant :

**Objectifs**

- le bilan matériel, humain et moral du conflit ;
- les bases d'un nouvel ordre international (création de l'Onu, procès de Nuremberg et de Tokyo, accords de Bretton Woods) ;
- les nouvelles tensions : début de l'affrontement des deux superpuissances.
  - 1947 : la doctrine Truman ;
  - 1948-1949 : le blocus de Berlin et le pont aérien ;
  - 1948 : la division de la Corée autour du 38e parallèle.

**Point de passage et d'ouverture**

### Chapitre 2. Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde

Ce chapitre montre comment la bipolarisation issue de la guerre froide interfère avec la décolonisation et conduit à l'émergence de nouveaux acteurs.

**Objectifs**

On peut mettre en avant :

- les modèles des deux superpuissances et la bipolarisation ;

- les nouveaux États : des indépendances à leur affirmation sur la scène internationale (conférence de Bandung) ;
- la Chine de Mao : l'affirmation d'un nouvel acteur international ;
- les conflits du Proche et du Moyen-Orient ;
- l'affaiblissement de la puissance coloniale française dans ce contexte.
  - 1948 : la création de l'État d'Israël et 1956 : la crise du canal de Suez ;
  - Les guerres d'Indochine et du Vietnam (le début de la guerre du Vietnam) ;
  - 1962 : la crise des missiles de Cuba.

**Points de passage et d'ouverture**

### **Thème 3 - Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (19-21 heures)**

#### Chapitre 1. La modification des grands équilibres économiques et politiques mondiaux

Ce chapitre vise à montrer les conséquences sociales, économiques et géopolitiques des chocs pétroliers (1973 et 1979), dans le cadre d'une crise économique occidentale qui caractérise la période, mais aussi ses profondes évolutions politiques : la démocratie trouve une nouvelle vigueur, de la chute des régimes autoritaires d'Europe méridionale (Grèce, Portugal et Espagne) à l'effondrement du bloc soviétique, tandis que la révolution iranienne marque l'émergence de l'islamisme sur la scène politique et internationale.

On peut mettre en avant :

**Objectifs**

- les chocs pétroliers : la crise économique occidentale et la nouvelle donne économique internationale ;
- libéralisation et dérégulation, socialisme de marché ;
- la révolution islamique d'Iran et la montée de l'islamisme ;
- la démocratisation de l'Europe méridionale et les évolutions de la CEE ;
- l'effondrement du bloc soviétique et de l'URSS.
  - 1979 : la révolution iranienne ;
  - Ronald Reagan et Deng Xiaoping : néolibéralisme et socialisme de marché ;
  - 1986 : l'Acte unique européen ;
  - 1991 : l'effondrement de l'Union soviétique.

**Point de passage et d'ouverture**

#### Chapitre 2. Défis intérieurs en France et aux États-Unis

Ce chapitre souligne les mutations sociales et culturelles des sociétés américaine et française pendant une période marquée par de nombreuses réformes et l'émergence de nouvelles questions politiques.

On peut mettre en avant :

**Objectifs**

- une société en mutation : évolution de la place et des droits des femmes, place des jeunes et démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur ;

- les droits civils des Afro-américains et la lutte contre le racisme en France, immigration et intégration ;

- les droits des homosexuels et la lutte continue pour une société plus égale ;

- la montée du conservatisme et de sa réaction à la contre-culture aux États-Unis à partir des années 1960 jusqu'aux années 1990.

**Point de passage et d'ouverture**

- les mouvements pour l'égalité raciale aux États-Unis et en France ;
- 1968 : la contre-culture aux États-Unis et en France ;
- les mouvements pour les droits des femmes : arrêt Roe vs. Wade (1973), la contraception, la loi Veil ;
- origine et évolution des mouvements homosexuels aux États-Unis : émeutes de Stonewall de 1969, le Sida, Act Up.

•

Thème 4 - Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (7-9 heures)

Ce dernier thème donne des perspectives sur les évolutions en cours, aux échelles mondiale, européenne et nationale.

Chapitre 1. Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

Ce chapitre vise à éclairer les tensions d'un monde devenu progressivement multipolaire en analysant le jeu et la hiérarchie des puissances. Seront mises au jour les formes et l'étendue des conflits ainsi que les conditions et les enjeux de la coopération internationale.

On mettra en perspective :

**Objectifs**

- les nouvelles formes de conflits : terrorisme, conflits asymétriques et renouvellement de l'affrontement des puissances ;

- les crimes de masse et les génocides (guerres en ex-Yougoslavie, génocide des Tutsi) ;

- l'effort pour mettre en place une gouvernance mondiale face aux défis contemporains (justice internationale, réfugiés, environnement).

- Point de passage et d'ouverture**
- La fin de l'Apartheid en Afrique du Sud ;
  - Le 11 septembre 2001.

Chapitre 2. La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question

Ce chapitre vise à contextualiser les évolutions, les avancées et les crises de la construction européenne.

On mettra en perspective :

**Objectifs**

- le passage de la CEE à l'Union européenne : évolution du projet européen et élargissements successifs ;

- Europe des États, Europe des citoyens : référendums et traités (Maastricht, traité constitutionnel de 2005, traité de Lisbonne, etc.).

- Point de passage et d'ouverture**
- le tunnel sous la Manche ;
  - l'euro : genèse, mise en place et débats.

Chapitre 3. La République française

Ce chapitre vise à montrer les évolutions constitutionnelles et juridiques de la République française, qui réaffirme des principes fondamentaux tout en s'efforçant de s'adapter à des évolutions de la société.

On mettra en perspective :

**Objectifs**

- la Cinquième République : un régime stable qui connaît de nombreuses réformes institutionnelles ;

- la réaffirmation du principe de laïcité (2004) ;

- les combats pour l'égalité ainsi que l'évolution de la Constitution et du Code civil en faveur de nouveaux droits (parité, Pacs, évolution du mariage, etc.).

- Points de passage et d'ouverture**
- La parité : du principe aux applications ;
  - L'approfondissement de la décentralisation.

•

## Géographie

« Les territoires dans la mondialisation : entre intégrations et rivalités »

La mondialisation est envisagée comme une intensification des liens et une hiérarchisation croissante des territoires à l'échelle mondiale. Après avoir abordé les principales composantes et dynamiques spatiales du monde contemporain en classes de seconde et de première, il s'agit, en classe terminale, d'étudier les conséquences, sur les territoires, du processus de

mondialisation - entre intégrations et rivalités - et d'analyser le jeu des acteurs, cadre où s'opère la fragilisation ou l'affirmation des puissances.

Un intérêt accru est porté aux espaces stratégiques que sont les mers et les océans, ainsi qu'aux rapports de force marqués par des concurrences et des coopérations territoriales qui aboutissent à la recherche de gouvernances supranationales. Dans ce cadre, l'étude de l'Union européenne (UE) invite à interroger, d'une part, le fonctionnement, les atouts et les fragilités d'une organisation supranationale très intégrée et, d'autre part, son positionnement sur l'échiquier géopolitique mondial. L'étude de la France et de ses régions, dans le cadre de l'Union européenne et dans le contexte de la mondialisation, vise à mobiliser les connaissances, capacités et méthodes acquises au lycée, pour analyser les enjeux et les effets des politiques d'aménagement des territoires.

## **Thème 1 - Mers et océans : au cœur de la mondialisation (16-18 heures)**

### **Commentaire**

La maritimisation des économies et l'ouverture des échanges internationaux confèrent aux mers et aux océans un rôle fondamental tant pour la fourniture de ressources (halieutiques, énergétiques, biochimiques...) que pour la circulation des hommes et les échanges matériels ou immatériels. L'importance des routes et les itinéraires diffèrent selon la nature des flux (de matières premières, de produits intermédiaires, industriels, d'informations...). Mais les territoires sont inégalement intégrés dans la mondialisation.

### **Questions**

- Mers et océans : vecteurs essentiels de la mondialisation.

- Mers et océans : entre appropriation, protection et liberté de circulation.

Les routes maritimes et les câbles sous-marins, tout comme les ports et les zones d'exploitation, restent concentrés sur quelques axes principaux. D'importants bouleversements s'opèrent, ce qui accroît les enjeux géostratégiques et les rivalités de puissance, notamment autour des canaux et des détroits internationaux. La mise en valeur et l'utilisation des mers et des océans relèvent d'une logique ambivalente, entre liberté de circulation et volonté d'appropriation, de valorisation et de protection. La délimitation des zones économiques exclusives (ZEE) est aujourd'hui la principale cause de tensions entre les États en raison des ressources présentes dans ces zones et de la volonté de ces États de les exploiter.

### **Études de cas possibles**

#### **Le golfe Arabo-Persique : un espace au cœur des enjeux contemporains.**

- La mer de Chine méridionale : concurrences territoriales, enjeux économiques et liberté de circulation.

- L'océan Indien : rivalités régionales et coopérations internationales.

- Le détroit de Malacca : un point de passage majeur et stratégique.

- L'Arctique : exploitation des ressources, nouvelles routes commerciales et enjeux géopolitiques.

**Question spécifique sur la France et les États-Unis**      **Commentaire**

La France et les États-Unis : une comparaison des puissances maritimes.

La France et les États-Unis contrôlent les deux plus grandes zones économiques exclusives (ZEE) au monde, et s'affirment toujours comme des puissances maritimes malgré la perte de compétitivité de leurs ports. Pour les États-Unis, comme pour la France, les mers et les océans revêtent une importance économique, environnementale, et géostratégique.

## **Thème 2 - Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (16-18 heures)**

### **Commentaire**

La mondialisation contemporaine conduit à l'affirmation ou à la réaffirmation de puissances et à l'émergence de nouveaux acteurs. Les territoires, quelle que soit l'échelle considérée (États, régions infra- et supra-étatiques, métropoles...) ont inégalement accès à la mondialisation.

### **Questions**

- Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation.

- Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale.

La distance est encore un facteur contraignant, d'autant plus que des protections et des barrières sont mises en place, limitant les échanges internationaux. La hiérarchie des centres de décision mondiaux est en constante évolution. Parmi les plus grands centres financiers, cinq sont aujourd'hui en Asie, trois en Europe (Londres, Zurich et Francfort) et deux en Amérique du Nord.

Concernant les inégalités territoriales, l'Union européenne a permis un rattrapage considérable du sud de l'Europe par rapport au nord. Les disparités inter-régionales se réduisent toutefois plus lentement. Dans le reste du monde, de nombreux accords régionaux économiques se sont réalisés (Asean, Alena, Mercosur), mais certains sont peu porteurs de développement.

Il est obligatoire de travailler sur « Les États-Unis, un pays dans la mondialisation : inégale intégration des territoires, tensions et coopérations internationales » comme exemple détaillé dans le cours articulant les trois échelles géographiques.

### **Études de cas possibles**

- Les îles de la Caraïbe et des Antilles : entre intégration régionale et ouverture mondiale.

- La Russie, un pays dans la mondialisation : inégale intégration des territoires, tensions et coopérations internationales.



- Les corridors de développement en Amérique latine : un outil d'intégration et de désenclavement.
- L'Asie du Sud-Est : inégalités d'intégration et enjeux de coopération.

### **Commentaire**

La France affirme sa place dans la mondialisation, d'un point de vue diplomatique, militaire, linguistique, culturel et économique. Elle entre en rivalité avec les autres pays et cherche à consolider ses alliances.

### **Question spécifique sur la France**

La France : un rayonnement international différencié et une inégale attractivité dans la mondialisation.

La France maintient son influence à l'étranger via son réseau diplomatique et éducatif, des organisations culturelles, scientifiques et linguistiques (instituts français, Organisation internationale de la francophonie, Louvre Abu Dhabi, lycées français à l'étranger, etc.), mais également à travers les implantations de filiales d'entreprises françaises. Elle attire sur son territoire, plus particulièrement à Paris et dans les principales métropoles, des sièges d'organisations internationales, des filiales d'entreprises étrangères, des manifestations sportives et culturelles aux retombées mondiales, des touristes...

## **Thème 3 - L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (16-18 heures)**

### **Commentaire**

### **Questions**

- Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires.
- L'Union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde.

L'Union européenne présente une grande diversité de territoires, tout en étant l'organisation régionale au degré d'intégration le plus marqué au monde. L'UE est le premier pôle commercial mondial. Elle est cependant exposée à des défis et tensions externes et internes (difficulté à établir une politique commune en matière de défense, d'immigration, de fiscalité, etc.), ce qui limite son affirmation comme puissance sur la scène mondiale.

Les politiques européennes de cohésion économique, sociale et territoriale visent deux objectifs : d'une part la réduction des inégalités territoriales, d'autre part la valorisation des atouts des territoires des États membres pour faire face à la concurrence mondiale.

### **Études de cas possibles**

- L'Allemagne : une puissance européenne aux territoires inégalement intégrés dans la mondialisation.

- Les transports dans l'Union européenne : un outil d'ouverture, de cohésion et de compétitivité.
- La politique agricole commune (Pac) : les effets territoriaux d'une politique européenne.

### **Commentaire**

**Question spécifique sur la France et les États-Unis** Les territoires transfrontaliers se caractérisent par des échanges, des mobilités et des organisations spatiales spécifiques de part et d'autre de la frontière. En s'appuyant sur au moins 2 exemples d'espaces transfrontaliers des États-Unis et 2 exemples d'espaces transfrontaliers de la France, on mettra en évidence l'impact des politiques menées par les États et les organisations supranationales (Alena, UE) sur ces flux, sur l'organisation spatiale et les dynamiques de ces espaces.

Les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers des États-Unis en Amérique et de la France dans l'UE.

## **Thème conclusif - La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (8-10 heures)**

### **Commentaire**

#### **Questions**

- Les lignes de force du territoire français.

L'étude de la France et de ses régions vise à interroger le rôle des acteurs, à différentes échelles, dans l'intégration européenne et mondiale, et les effets territoriaux différenciés de cette intégration.

- Des recompositions territoriales à toutes les échelles, entre attractivité, concurrence et inégalités.

L'étude de la région du lycée permet de mobiliser les connaissances acquises sur la France pour les appliquer à une autre échelle d'analyse. Il s'agit d'envisager avec les élèves les territoires de proximité et les divers aspects de leur attractivité. Cette approche leur fournit des clés de lecture pour comprendre leur territoire de proximité.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Édouard Geffray